



Traité Nedarim

Michna 4 - Chapitre 5

הריני עליך חרם, המודר אסור; הרי את עליי חרם, הנודר אסור.
הרי אני עליך ואת עליי, שניהם אסורין; ושניהם מותרין בדבר
של עולי בבל, ואסורין בדבר של אותה העיר.

Pour celui qui dit : « Que je sois en anathème à toi » (que toute jouissance de moi soit radicalement interdite), cet interdit sera réel. S'il dit : « Sois-moi en anathème », celui contre qui le vœu est prononcé est en interdit. S'il a dit : « Que je te sois en anathème et que tu me le sois », tous deux sont interdits mutuellement. Tous deux peuvent user des objets appartenant en commun aux gens remontant de Babylone ; mais il leur sera interdit de profiter de ce qui est seulement aux habitants de la ville.



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions